



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

**SOCIÉTÉ GUINÉENNE
DU PATRIMOINE MINIER**

E-mail : infos@soguipami.net - Site Web : www.soguipami.net

Tél : 669 30 16 16 Immeuble Fria Base Kaloum BP : 931 CONAKRY - GUINEE

***RAPPORT D'ACTIVITES
AU 31 Décembre 2024***

Par M. Aboubacar Kagbè TOURE

Directeur Général



S O M M A I R E	I	II	III	IV
	PROFIL	GESTION DE PORTEFEUILLE, COMMERCIALISATION, RECHERCHE MINIERE, RESULTATS FINANCIERS, RESSOURCES HUMAINES	PERSPECTIVES	CONCLUSION
	Présentation	Gestion portefeuille minier de l'Etat, Partenariats et Promotion minière	Modernisation de la gestion du portefeuille	
		Commercialisation et transport maritime	Exercice du droit de transport maritime	
	Conseil d'administration	Recherche minière et relations communautaires	Ouverture d'une mine de bauxite	
	Organisation interne	Résultats financiers	Amélioration des outils de gestion de la trésorerie en devises	
		Ressources humaines	Renforcement des effectifs et des capacités du personnel.	

I. PROFIL

1.1 PRESENTATION DE LA SOGUIPAMI

La Société Guinéenne du Patrimoine Minier S.A. (**SOGUIPAMI**) est une société constituée sous la forme d'une *société anonyme*, dont le capital social est détenu intégralement par la République de Guinée.

Elle a été créée par **Décret D/2011/218/PRG/SGG du 11 août 2011**, en application des dispositions de l'article 29 et suivant la loi n° **L/2011/005/CNT du 11 août 2011** portant constitution et gestion du patrimoine minier Guinéen.

Cette décision a été prise en 2011 dans l'optique de doter l'Etat d'une entité de droit privée chargée de gérer et d'optimiser le patrimoine minier de la Guinée, de manière distincte du Ministère chargé des Mines, dont les prérogatives se concentrent sur l'administration minière.

Depuis sa création en 2011, SOGUIPAMI a été régie par une succession de textes législatifs et réglementaires, lesquels ont fait évoluer ses missions et règles de fonctionnement, de sorte qu'il a fallu cette année, prendre le décret **D/2023/0027/PRG/CNRD/SGG** du 23/01/2023, portant statuts de la Société guinéenne du patrimoine minier pour stabiliser le cadre légal d'évolution de cette société à participation publique. Dans les nouveaux statuts il est indiqué que la société a pour mission « ***La gestion du patrimoine minéral ou options directement ou indirectement détenues par l'Etat dans les sociétés minières et les sociétés industrielles et de services évoluant dans le secteur de l'extraction, du traitement, de la transformation, du transport et de la commercialisation des minerais et des produits dérivés, ainsi que les produits des emprunts effectués dans les conditions prévues par la législation en vigueur*** ».

En plus de cette mission générale, il a été confié à la SOGUIPAMI :

- la gestion et l'exercice du droit de commercialisation de l'Etat prévu à l'article 138-I du code minier ;
- la gestion et l'exercice du droit de préemption de l'Etat prévu à l'article 138-II du code minier ;
- la gestion du portefeuille d'actions, de participations ou d'intérêts financiers et commerciaux de l'Etat dans les sociétés minières et les sociétés d'extraction, de traitement, de transformation, de transport et de commercialisation de minerais et des produits dérivés ;
- la représentation de l'Etat aux assemblées générales des sociétés minières et assimilées et la désignation des représentants de l'actionnaire (Etat) au sein des organes sociaux de ces sociétés minières et assimilées.

1.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

La SOGUIPAMI est dotée d'un conseil d'administration conformément aux dispositions du décret modifiant les statuts de la société. Ce conseil est composé des membres ci-après :



M. BOUNA SYLLA
Ministre des Mines et de la Géologie
Président



M. Mourana SOUMAH
Ministre de l'Economie, des Finances
Vice-Président



M. Facinet SYLLA
Ministre du Budget
Membre



M. Ibrahima Abe DIALLO
Administrateur Général de l'ACGP,
Membre



**Un Représentant de la Présidence de
la République**

M. Aboubacar Kagbè TOURE
Directeur Général SOGUIPAMI
Membre



Mme Hadja Rayhanatou DIALLO
Directrice Générale Adjointe
SOGUIPAMI
Membre

1.3 ORGANISATION INTERNE

La SOGUIPAMI est une société anonyme dotée en plus du conseil d'administration, d'une direction générale comprenant un directeur général et un directeur général adjoint.

La Direction générale est appuyée dans la coordination et l'impulsion des activités de la société par :

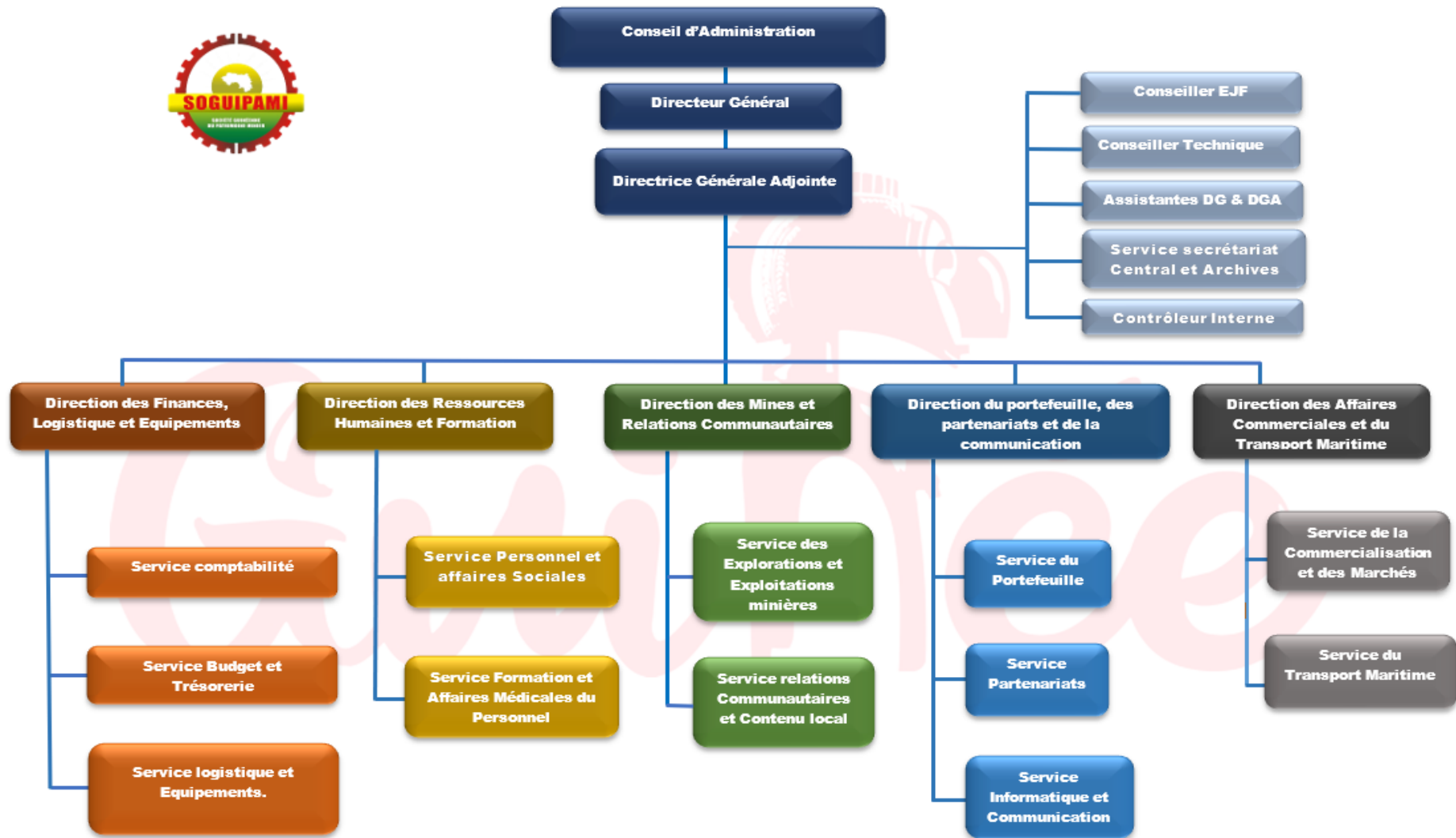
A) - Cinq (5) Directions :

1. Direction des Finances, de la Logistique et de l'Équipement ;
2. Direction des Mines et Relations Communautaires.
3. Direction des Ressources Humaines et de la Formation ;
4. Direction du Portefeuille, des Partenariats et de la Communication ;
5. Direction des Affaires commerciales et du transport maritime ;

B) - Les services d'appui :

1. Conseiller Economique, juridique et Fiscal ;
2. Conseiller technique ;
3. Le Contrôleur interne ;
4. Assistants du DG et de la DGA ;
5. Le service secrétariat central et archives.

ORGANIGRAMME DE LA SOGUIPAMI



II. GESTION DE PORTEFEUILLE, COMMERCIALISATION ET RECHERCHE MINIÈRE, ACTIVITÉS FINANCIÈRES, RESSOURCES HUMAINES.

Au cours de l'année 2024, la SOGUIPAMI a poursuivi ses activités conformément à ses attributions dans les domaines suivants :

1. La Gestion du portefeuille minier de l'Etat ;
2. La commercialisation de minerais,
3. La recherche minière et les nouveaux partenariats,
4. Le renforcement des capacités des ressources humaines du secteur minier.

Le principal objet de la SOGUIPAMI est la gestion du portefeuille minier de l'Etat, qui demeure la propriété du trésor public, en liaison avec le Ministère en charge des Finances.

A ce titre la SOGUIPAMI gère les participations de l'Etat dans les sociétés minières, industrielles ; d'infrastructures et de services.

Dans ces sociétés, conformément au décret portant statut de la société :

- Elle désigne les représentants de l'Etat au sein des organes de gestion ou de surveillance et s'assure de la cohérence de leurs positions ;
- Elle représente l'Etat aux assemblées générales d'actionnaires ;
- Elle met en œuvre les décisions et orientations de l'Etat en ce qui concerne la stratégie de ces sociétés et exerce, veillant aux intérêts patrimoniaux de l'Etat, la mission de l'Etat actionnaire ;
- Elle évalue régulièrement la gestion de ces sociétés ;
- Elle ne peut aliéner les participations et actifs de l'Etat, ni les mettre en garantie ;
- Dans le respect des obligations de confidentialité applicables, elle examine la stratégie, la situation économique et financière des sociétés concernées, les principaux programmes d'investissement et de financement, les projets d'acquisition ou de cession et toute question soumise aux organes de gestion et de surveillance de ces sociétés. Elle propose au Ministère des mines et de la géologie, la position de l'Etat actionnaire sur ces sujets.

2.1 GESTION DU PORTEFEUILLE MINIER DE L'ETAT

Le portefeuille minier de l'Etat Guinéen est composé à fin décembre 2024 de 24 sociétés, comprenant 16 sociétés en phase d'exploitation et 7 sociétés en phase de construction à savoir :

1. **Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG)** 49% Etat Guinéen et 51% partenaires B) ;
2. **Société Anglogoldashanti (SAG)** 15% Etat Guinéen et 85% groupe Anglogoldashanti) ;
3. **Société Minière de Boké (SMB)** 10% Etat Guinéen, 80% Winning logistic africa ltd, united mining suppliers int. Ltd et shandong weqiao aluminium and electricity);
4. **Alliance Minière Responsable SARL (AMR)** 15% Etat guinéen, 85% AMR SAS et Privés Guinéens) ;
5. **Bel air mining SA (BAM)** dont : 15% Etat guinéen, 65% Alufer Guinée ltd, et 20% Alufer Base metals) ;
6. **Société Minière de Dinguiraye (SMD)** dont 7.5% Etat guinéen et 92,49% Delta Gold Mining et 0,01% Guinor Gold Corporation) ;
7. **Chalco Guinée** détenue par Chalco Hong Kong pour 85% et l'Etat guinéen 15 %.
8. **Société Minière de Mandiana (SMM)**, est détenue à 85% par la société MANACET SOCIETE HOLDING OFFSHORE-SA et 15% par la SOGUIPAMI-SA au compte d'l'Etat.
9. **Ashapura Minex Ressources**, est détenue à 15% par l'Etat guinéen, 5% par la SOGUIPAMI et 80% par Ashapura Guinea Ressources SAU.
10. **Ashapura Boffa** est détenue à 15% par l'Etat guinéen et 85% par Ashapura Guinea Ressources SAU.
11. **Société Guinéenne des Mines de Fer SAU (SGMF)**, est détenue à 15% par l'Etat guinéen, 5% par la SOGUIPAMI et 80% par Ashapura Guinea Ressources SAU.
12. **Compagnie de développement des mines internationales HENAN-CHINE/GUINEE SA**, est détenue à 10% par l'Etat guinéen et 90% par HENAN CHINE.
13. **Kouroussa Gold mine** (15% Etat guinéen et 85% KGM)
14. **New Japan Mining Company** (15% Etat guinéen, 68% GBG, 8.5% Chen chunyu et 8.5% Shigang xia). **Alliance Mining Commodities (AMC)** Etat 10% et AMCL 90% ; en cours de levée de capitaux.
15. **Guinea Evergreen Mining Investment (TBEA)** Etat 5%; en cours de construction.
16. **Société des bauxites de Guinée (SBG)** Etat 5% ; en cours de construction de la mine et des infrastructures,
17. **Forward Africa Resources (FAR)** Etat 15% ; en cours de levée de capitaux.
18. **Dynamic mining** Etat 15%. ; en cours de construction de la mine.
19. **SPIC** : Etat 5% et partenaires 95%.
20. **Simfer SA** Soguijami 15% partenaires 85%.
21. **Winning Consortium SIMANDOU**, Etat 15% partenaires 85%.
22. **GUINEAN Gold Exploration (GGE)**, Etat 15% partenaires 85%.
23. **Guinean Birimian Gold (GBG)**, Etat 15% partenaires 85%.
24. **Alliance Mining commodities (AMC)**, Etat 10% partenaires 85%.

Tableau des participations de l'Etat 2024.

N°	Sociétés minières	Sigles	Parts de l'Etat	Substances Minérales	Localisations	Statut	TYPES DE PERMIS
1	Société Ashanti Goldfield	SAG	15%	OR	SIGUIRI	EXPLOITATION	CONCESSION
2	Société Minière de Boké	SMB	10%	BAUXITE	BOKE	EXPLOITATION	EXPLOITATION
3	Compagnie des bauxites de Guinée	CBG	49%	BAUXITE	BOKE	EXPLOITATION	CONCESSION
4	Bel air mining	BAM	15%	BAUXITE	BOFFA	A L'ARRÊT	EXPLOITATION
5	Société des Mines de Mandiana	SMM	15%	OR	MANDIANA	EXPLOITATION	EXPLOITATION
6	Alliance Minière Responsable	AMR	15%	BAUXITE	BOKE	EXPLOITATION	EXPLOITATION
7	Simfer sa.	Simfer	15%	FER	BEYLA	CONSTRUCTION	CONSTRUCTION
8	CHALCO	CHALCO	15%	BAUXITE	TELIMELE/BOFFA	EXPLOITATION	CONCESSION
9	Guinea Evergreen mining	TBEA	5%	BAUXITE- ALUMINE	TELIMELE	CONSTRUCTION	CONCESSION
10	Société des bauxites de Guinée	SBG	5%		KINDIA	EXPLOITATION	CONCESSION
11	Alliance Mining Commodities	AMC	10%	BAUXITE	GAOUAL	EXPLOITATION	CONCESSION
12	Forward Africa Resources	FAR	15%	BAUXITE	KINDIA/ DUBREKA		EXPLOITATION
13	Ashapura Minex Ressources SAU	AMR SAU	15%	BAUXITE	TELIMELE	EXPLOITATION	EXPLOITATION
14	Ashapura Boffa	Ashapura	15%	BAUXITE	BOFFA	CONSTRUCTION	EXPLOITATION
15	Société guinéenne des mines de fer	SGMF SAU	15%	FER	FORECARIAH	EXPLOITATION	
16	Dynamic mining	-	15%	BAUXITE	BOKE	CONSTRUCTION	
17	Société Minière de Dinguiraye	SMD	15%	OR	SIGUIRI/DINGUIRAYE	EXPLOITATION	EXPLOITATION
18	SPIC	-	5%	ALUMINE	BOFFA	EXPLOITATION	CONCESSION
19	Compagnie de développement des mines internationales HENAN-CHINE/GUINEE SA	CDM-CHINE SA	10%	BAUXITE	TELEMELE	EXPLOITATION	EXPLOITATION
20	New Japan Mining Company	NJMC	15%	OR	MANDIANA	EXPLOITATION	SEMI-INDUSTRIEL
21	Guinean Gold Exploration	GGE	15%	OR	SIGUIRI	EXPLOITATION	SEMI-INDUSTRIEL
22	Guinean Birimian Gold	GBG	15%	OR	MANDIANA	EXPLOITATION	SEMI-INDUSTRIEL
23	Winning Consortium Simadou	WCS	15%	FER	KEROUANE	CONSTRUCTION	CONSTRUCTION
24	Kouroussa Gold Mine	KGM	15%	OR	KOUROUSSA	EXPLOITATION	INDUSTRIEL

2.1.1 Suivi du Portefeuille Minier de l'Etat

Dans le cadre du suivi du portefeuille minier de l'Etat, la Sogupami a procédé à l'analyse des états financiers et rapports d'activités de ces sociétés et procédé à des ajustements de commun accord, permettant à l'Etat d'améliorer ses parts de dividendes.

Dans le cadre de ce rapport nous vous présentons ci-dessous, les situations financières et la gouvernance des sociétés minières à participations publiques.

A. Société Minière de Boké (SMB).

Le capital est détenu à 10% par l'Etat Guinéen et 80% par Winning logistic africa ltd, United mining suppliers int. Ltd et Shandong weqiao aluminium and electricity).

La SMB a réalisé un chiffre d'affaires de **GNF 10.969.502.891.018**. Mais en raison du paiement le **17 octobre 2023**, d'un montant de **70 millions de US dollars**, suite à un redressement fiscal, la société a terminé l'année avec une perte de **GNF -229.898.172.635**.

Les réunions du conseil d'administration et de l'Assemblée Générale Ordinaire se sont tenues dans les délais. Les réunions ont porté sur :

- **L'arrêté des Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 par le CA ;**
L'approbation par AGO, des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (approuvé à l'unanimité)
- **L'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (une perte de GNF -229.898.172.635).**

L'assemblée générale approuvant la proposition du CA, a décidé d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 **(-289 898 172 635) GNF**, au compte du « report à nouveau ».

Les résultats de la SMB en 2023, se présentent comme suit :

Au cours de l'année 2023, la SMB a réalisé GNF :		2023	2022	Variation%
➤ Chiffre d'affaires :	GNF	10.969.502.891.018	7.036.806.562.212	+55,88
➤ Résultat d'exploitation	GNF	+260.290.746.585	-304.120.941.936	+185,59
➤ Résultat des activités ordinaires :	GNF	+148.421.926.386	-221.070.298.920	+167,14
➤ Résultat net : (pertes)	GNF	-229.898.172.635	-310.334.038.568	+25,92
➤ Capitaux propres	GNF	-540.232.223.378	-328.930.350.743	-64,24

Après l'affectation du résultat déficitaire de 2023, la situation des capitaux propres se présente comme suit :

Rubrique	Montant exercice 2023 GNF
Capital	18 736 300 000
Réserves légales	28 000 000
Perte de l'exercice	-229 898 172 635
Report à nouveau (pertes années antérieures)	-329 098 350 743
Capitaux propres	-540.232.223.378

Suite à la perte des 2/3 du capital social, la SMB a organisé une Assemblée générale extraordinaire qui a décidé de la recapitalisation et de la poursuite des activités de la société.

B. La société SIMFER SA.

La société SIMFER SA est détenue à 15% par la SOGUIPAMI au compte de l'Etat guinéen et 85% par Simfer jersey Limited.

Au cours de l'année 2023, les activités de construction de la mine et des infrastructures se sont accélérées afin de permettre le respect du calendrier convenu avec l'Etat Guinéen, qui fixe la fin de l'année 2025 pour le démarrage de l'exportation du minerai de fer.

Sur le plan financier, la situation au 31 décembre 2023 se présente comme suit

Au cours de l'année 2023, la SIMFER a réalisé USD:		2023	2022	
Variation%				
➤ Chiffre d'affaires :	USD	2.029.544	0	+100,00
➤ Résultat d'exploitation	USD	+939.184.092	- 153.453.354	+710,44
➤ Résultat des activités ordinaires :	USD	+955.998.630	-153.973.528	+720,89
➤ Résultat net : (Bénéfice)	USD	+955.998.630	-153.973.528	+720,89
➤ Capitaux propres	USD	+762.217.474	-193.781.153	+493,34

C. La Société Minière de Mandiana (SMM).

La Société des Mines de Mandiana S.A (SMM), société anonyme à conseil d'administration de droit guinéen, est détenue à 85% par la société MANACET SOCIETE HOLDING OFFSHORE-SA et à 15% par l'Etat guinéen.

La situation financière de cette société à fin 2023 est la suivante :

Au cours de l'année 2023, la SMM a réalisé USD :	2023	2022	Variation%
➤ Chiffre d'affaires :	USD 251.982.894	323.721.131	-22,16
➤ Résultat d'exploitation	USD +79.226.033	+132.742.440	-40,32
➤ Résultat des activités ordinaires :	USD +56.565.860	+104.128.498	-45,68
➤ Résultat net : (Bénéfice)	USD +55.987.601	+103.296.512	-45,80
➤ Capitaux propres	USD +229.087.966	+194.100.366	+18,03

L'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en 2024, a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2023, un dividende global de 21 000 000 USD, soit un dividende unitaire de 15 000 USD par action. L'Etat guinéen a reçu le **paiement de l'intégralité de ses parts soit usd 3.150.000.**

D. La société Alliance Mining Commodities (AMC).

Le capital de la société AMC est composé de Alliance mining Commodities Ltd : 89%, République de Guinée : 10% et Peter Ross SULLIVAN : 1%. En effet, la société AMCG SA est titulaire d'une concession minière d'une durée de 25 ans sur un périmètre de 728 km² sis à Gaoual.

La situation financière de cette société qui est en phase de construction, se caractérise fin décembre 2023 par une nette de (- 585,568 USD).

Suite à la perte des 2/3 du capital social, la société AMC a organisé une Assemblée générale extraordinaire qui a décidé de la recapitalisation et de la poursuite des activités de la société.

E. La société Dynamic Mining SAS.

L'Etat guinéen détient 15% de parts d'actions et 85% pour les partenaires.

La situation financière de cette société qui a commencé l'exportation de minerais dans le derniers trimestre de l'année 2024, est la suivante:

Au cours de l'année 2023, DM a réalisé :		2023	2022	Variation%
➤ Chiffre d'affaires :	USD	0	0	0,00
➤ Résultat d'exploitation	USD	-1 195 040	-363 802	-228,49
➤ Résultat net :	USD	-1 053 940	-360 378	-192,45
➤ Capitaux propres	USD	-390 769	+663 172	-158,24

F. La société Minière de Dinguiraye (SMD).

Le capital social de cette société est détenu à 15% par l'Etat guinéen et 85% par DELTA GOLD MINING. En général les activités minières de 2022 ont été marquées par l'accélération de l'exploitation de la mine de Diguili.

La situation financière de la SMD est la suivante :

Au cours de l'année 2023, SMD a réalisé USD :		2023	2022	Variation%
➤ Chiffre d'affaires :	USD	+259 078 003	+337 788 028	-23,31
➤ Résultat d'exploitation	USD	-32 459 160	+35 549 084	-191,31
➤ Résultat des activités ordinaires :	USD	-78 290 557	+1 726 533	-4 633,36
➤ Résultat net :	USD	-80 790 829	-1 102 134	-72,31
➤ Capitaux propres	USD	-10 193 464	+65 587 196	-115,55

En raison des difficultés de cette société suite aux sanctions américaines, il a été décidé en 2023, de répartir le paiement des dividendes de l'Etat sur 2 exercices à savoir : 2 489 454 USD en 2023 soit 50% des parts de dividendes de l'Etat pour les 4 années (2020, 2021 ,2022 et 2023) et le solde (2 489 454 USD) en 2024 et 2025, selon le calendrier ci-dessous :

- Novembre 2024 :..... 414 909 USD ; Décembre 2024 :..... 414 909 USD ; Janvier 2025 : 414 909 USD
- Février 2025 :..... 414 909USD ; Mars 2025 :..... 414 909 USD ; Avril 2025 :..... 414 909 USD.

G. La société AngloGold Ashanti (SAG).

Les actionnaires de la SAG sont l'Etat guinéen 15% (3.076) et Chevaning mining company LTD 85% (17.430,67 d'actions).

La situation financière de la SAG au 31 décembre 2023 est la suivante :

Capital social	USD 20 506 670
Réserves indisponibles	USD 4 101 334
Report à nouveau	USD 102 632 253
Total Capitaux Propres après affectation	USD 127 240 257

La société a réalisé un résultat bénéficiaire de **USD 42 475 613 au titre de 2023.**

L'Assemblée Générale ordinaire a décidé de mettre en paiement, l'intégralité de montant soit **USD 42 475 613. L'Etat guinéen recevra en dividendes USD 6 371 341,95.**

H. La société Chalco Guinea Company le 17 décembre 2024.

Le capital de cette société est détenu par Chalco Hong Kong pour 85% et l'Etat guinéen 15 % en phase d'exploitation de la bauxite. A la phase de transformation de la bauxite en alumine, la part de l'Etat dans le capital sera réduite à 5%. Aluminium Corporation of China (Chinalco), fait partie du groupe des fournisseurs d'alumine et d'aluminium les plus influents du monde.

La situation financière de la société Chalco à fin 2022 est la suivante :

Au cours de l'année 2022, Chalco a réalisé GNF :	2022	2021	Variation%
➤ Chiffre d'affaires :	1.834.918.065.558	1.476.604.288.935	24,27
➤ Résultat d'exploitation :	15.988.142.568	218.814.872.757	-1,29
➤ Résultat des activités ordinaires :	16.849.787.141	-17.917.776.732	+194,04
➤ Résultat net : (Bénéfice) :	16.148.058.761	-21.190.407.270	+176,20
➤ Capitaux propres :	46.277.911.525	+30.129.852.764	+53,59

Au cours de l'Assemblée Générale ordinaire il a été décidé de la répartition de la totalité du résultat bénéficiaire de l'exercice 2022, soit GNF **16 148 058 761**.

La République de Guinée, titulaire de 27 actions, soit 15% du capital, recevra en dividendes GNF **2 422 200 000**.

Pour ce qui est des exercices 2023 et 2024, la SOGUIPAMI a demandé la société CHALCO, le paiement de deux acomptes sur dividendes et ce, en raison du retard dans la finalisation des états financiers.

Les montants des acomptes sur dividendes des exercices 2023 et 2024, sont les suivants :

- **Exercice clos le 31 décembre 2023**
 - La République de Guinée, titulaire de 27 actions, soit 15% du capital, percevra de 15% du montant total des dividendes sur le résultat bénéficiaire prévisionnel de 2023, soit au montant de GNF **11 085 000 000**. **Ce montant est un acompte sur le résultat attendu.**
- **Exercice clos le 31 décembre 2024**

La République de Guinée, recevra une avance sur dividendes de GNF **26 492 800 000** GNF pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Après la finalisation des états financiers et la tenue des réunions de CA et de l'AGO, le montant final des dividendes à recevoir par la Guinée sera connu.

I. La société New Japan Mining Company (NJM).

Les actionnaires de la société New Japan Mining sont l'Etat guinéen 15% et les partenaires 85%.

Cette société a démarré l'exploitation de sa mine d'or en 2022.

La situation financière de la société New Japan Mining au 31 décembre 2023 est la suivante :

Au cours de l'année 2023, NJMC a réalisé GNF :		2023	2022	Variation%
➤ Chiffre d'affaires :	GNF	+261 479 464 954	+38 482 083 153	+579,48
➤ Résultat d'exploitation	GNF	-24 810 548 413	-83 493 281 817	+70,28
➤ Résultat des activités ordinaires :	GNF	-33 713 852 901	-80 782 734 711	+58,27
➤ Résultat net :	GNF	-33 713 852 901	-80 782 734 711	+58,27
➤ Capitaux propres	GNF	-131 519 404 861	-97 955 551 960	-34,26

La société New Japan Mining accumule des pertes sur les deux derniers exercices, mais le changement de management et l'approfondissement de la recherche minière permettra d'améliorer les teneurs en or et la rentabilité.

J. La société Kouroussa Gold mine (KGM).

La participation de l'Etat dans cette société est de 15%.

La situation financière au 31 décembre 2023 est la suivante :

Au cours de l'année 2023, la KGM a réalisé GNF :		2023	2022	Variation%
➤ Chiffre d'affaires :	GNF	+85.733.132.248	0	100,00
➤ Résultat d'exploitation	GNF	-6 645 657 034	+9.755.741.978	-168,12
➤ Résultat des activités ordinaires :	GNF	-41 022 406 450	0	-100,00
➤ Résultat net :	GNF	-43 720 692 947	0	-100,00
➤ Capitaux propres	GNF	-43 580 692 947	+140 000 000	-312,29

K. La société Bel air mining (BAM).

Le capital social de cette société est détenu à 15% par l'Etat guinéen et 85% par les partenaires.

La situation financière de BAM au 31 décembre 2023 est la suivante :

		2023	2022	variations %
➤ Chiffre d'Affaires	USD	114 709 833	5764	
➤ Dettes Financières	USD	3 561 849	2 514 956	+41.63
➤ Dettes à Court Terme	USD	282 846 555	197 785 783	+43.01
➤ Capitaux Propres	USD	-65 022 868	-88 374 753	+26.45

L. La société Alliance Mining Responsable (AMR).

Le capital social de cette société est détenu à 15% par l'Etat guinéen et 85% par les partenaires.

La situation financière de AMR est la suivante :

Au cours de l'année 2023, AMR a réalisé GNF :		2023	2022	Variations%
➤ Chiffre d'affaires :	GNF	0	+17 636 708 856	-100,00
➤ Résultat d'exploitation	GNF	-30 210 690 207	-14 968 167 903	-101,83
➤ Résultat des activités ordinaires :	GNF	-30 166 617 167	-5 997 225 966	-403,01
➤ Résultat net :	GNF	-30 466 617 167	-6 502 224 556	-368,56
➤ Capitaux propres	GNF	+30 737 862 941	+61 204 479 570	-49,78

M. La société Chalco Port

La société Chalco port est détenu à 5% par la SOGUIPAMI, et 95% par les partenaires Chinois.

La société a réalisé un résultat bénéficiaire de GNF 52 605 025 269.

Capital social	GNF 180 000 000
Capitaux propres	GNF 32 679 378 034
Chiffre d'affaires	GNF 799 482 878 345
Résultat (bénéficiaire)	GNF 52 605 025 269

L'Assemblée générale de la société a été décidée de la répartition de la totalité du résultat, ce qui permettra à la SOGUIPAMI de recevoir en dividendes GNF 1 623 168 902 GNF, pour 5% de parts.

Les résultats de Chalco port, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont résumés comme suit :

Au cours de l'année 2022, Chalco port a réalisé	GNF	2022	2021	Variation%
➤ Chiffre d'affaires :		799 482 878 345	+580 112 279 297	+37,93
➤ Résultat d'exploitation :		113 206 467 454	+45 987 442 950	+145,65
➤ Résultat des activités ordinaires :		55 385 720 199	-23 226 742 234	+339,13
➤ Résultat net : (Bénéfice) :		52 605 025 269	-23 226 742 234	+326,48
➤ Capitaux propres :		32 679 378 034	-19 925 647 235	+264,00

Dans le cadre du suivi de l'activité des sociétés minières, un récapitulatif des documents reçus est ci-dessous. Il ressort du tableau que les sociétés minières suivantes n'ont pas tenu leurs réunions statutaires : SGB, AMR (reporté à une date ultérieure) et ASHAPURA.

N°	SOCIETE	DATES DE RECEPTION	DOSSIERS FOURNIS	ETATS ANALYSES	RESULTATS	TENUE CA/AGO
1	SAG SA	17 Avril 2024	-Rapport de Gestion -Rapport 715 du CA - Etats Financiers	Oui	Approuvé	CA 10 Mai 2024
2	SMM	24 Avril 2024	-Rapport de Gestion -Rapport 715 du CA - Etats Financiers	Oui	Approuvé	CA 6 Mai 2024 AGO 28 Juin 2024
3	WCS	26 Avril 2024	-Rapport de Gestion -Rapport 715 du CA - Etats Financiers	Oui	Approuvé	CA 30 Avril 2024
4	Rio Tinto Simfer	26 Avril 2024	-Rapport de Gestion -Rapport 715 du CA - Etats Financiers	Oui	Approuvé	CA 30 Avril 2024 AGO 28 Juin 2024
5	SMB	28 Avril 2024	-Rapport de Gestion -Rapport 715 du CA - Etats Financiers	Oui	Approuvé	CA 29 Avril 2024 AGO 27 Juin 2024
6	CBG	30 Avril 2024	Rapport de Comité Consultatif (CC)	Oui	Approuvé	CC 1 er Mai 2024
7	KGM	9 Mai 2024	-Rapport de Gestion -Rapport 715 du CA - Etats Financiers	Oui	Non	Revue des rapports en cours
8	AMC	31 Mai 2024	-Rapport de Gestion -Rapport 715 du CA - Etats Financiers	Oui	Approuvé	CA 11 & 28 Juin 2024 AGO 28 Juin 2024
9	NJMC	26 Juin 2024	-Etats Financiers	Oui	Approuvé	
10	AMR	26 Juin 2024	-Rapport de Gestion -Rapport 715 du CA - Etats Financiers	Oui	non	
11	SMD	29 sept 2024	-Rapport de Gestion -Rapport 715 du CA - Etats Financiers	Oui	Approuvé	CA 30 Sept 2024
12	DYNAMIC	30Juillet 2024	-Rapport de Gestion -Rapport 715 du CA - Etats Financiers	Oui	Approuvé	CA Aout 2024
13	CHALCO GUINEA	Décembre 2024	-Rapport de Gestion -Rapport 715 du CA - Etats Financiers	Oui	Approuvé	CA et AGO 17 décembre 2024
14	CHALCO PORT	Décembre 2024	-Rapport de Gestion -Rapport 715 du CA - Etats Financiers	Oui	Approuvé	CA et AGO 20 décembre
15	BAM	Décembre 2024	-Rapport de Gestion -Rapport 715 du CA - Etats Financiers	Oui	Approuvé	CA le 24 Déc 2024

2.1.2 Suivi du Portefeuille Minier de la SOGUIPAMI

La SOGUIPAMI détient des participations dans certaines sociétés en phase de recherche. Ces participations peuvent être transformées en droits de suite en phase d'exploitation.

Tableau des participations de la SOGUIPAMI en 2024.

N°	Sociétés ou projets	Sigles	Parts SOGUIPAMI	Ressources minérales	Localisation	Types de permis	Phases
1	Camén Resources SARL	CAMEN	15%	Bauxite, fer, or	Télimélé ;	Recherche	Prospection
2	Guinea Brian Touch SARL	GBT	15%	Bauxite, fer, or	Fria et Boffa,	Exploitation	Exploitation
3	Ashapura Minex	Ashapura	5%	Bauxite	Houda	Exploitation	Développement minier
4	Axis Mineral Resources	AXIS	1%	Bauxite	Boffa	Recherche	Développement minier
5	Société des Bauxite de Guinée	SBG	3%	Bauxite	Kindia	Exploitation	Exploitation
6	Foward Africa Resources	FAR	1%	Bauxite	Kindia/dubreka	Exploitation	Développement
7	Chalco Guinea Company-Port	Chalco port	5%	Tranport			

2.1.3 Modernisation de la gestion du Portefeuille Minier de l'Etat

Dans le cadre de la modernisation de la gestion du portefeuille minier de l'Etat pour un meilleur suivi des activités afin de pouvoir maximiser les revenus versés au Trésor public, il a été entrepris au sein de la SOGUIPAMI la mise en place d'outils de gestion moderne des données comptables et financières.

Il a été mis en place une base de données comptables et financières des sociétés minières afin de pouvoir suivre l'évolution des différents ratios et surtout de pouvoir fournir les informations actualisées sur chaque société minière.

2.1.4 Partenariats

La SOGUIPAMI développe des partenariats avec des sociétés désireuses d'investir dans le secteur minier en Guinée. Ces partenariats se font avec les sociétés en phase de recherche avant l'obtention des titres d'exploitation.

La contribution de la SOGUIPAMI s'étend aux démarches administratives, au suivi des relations avec les communautés, à l'accompagnement sur le terrain pendant l'exploration minière ainsi que la revue et validation des études de faisabilité des projets miniers, sans oublier le support durant les phases de levée de capitaux domestiques. En contrepartie de cette assistance de la SOGUIPAMI, le partenaire minier lui accorde une part dans le capital social qui pourrait être transformée en droits de suite à la phase d'exploitation, assurant ainsi des revenus stables à la SOGUIPAMI.

Au cours de l'année 2024, la SOGUIPAMI a poursuivi ses activités dans le cadre du développement de ses relations de partenariats. La mise en œuvre des accords pluriannuels qui ont été signés avec **l'ONHYM et la société MANAGEM** se sont poursuivis au cours de l'année 2024.

Des nouveaux accords de partenariats techniques ont été signés sur des permis promotionnels avec les sociétés :

- **SIMHA RESSOURCES ptd.LTD** sur le permis de Nickel-cobalt de Gogota;
- **AGEM EXPLORATION** sur les permis d'or de Karita.

Par ailleurs, la SOGUIPAMI a participé à plusieurs foras (Indaba, PDAC et Miami) afin de promouvoir le patrimoine minier guinéen. Au cours de ces rencontres de nouveaux partenariats ont été noués avec des investisseurs miniers.

2.2. COMMERCIALISATION ET TRANSPORT DE MINERAIS

La SOGUIPAMI exerce le droit de commercialisation de l'État dans les sociétés en phase de production et le droit de suite au niveau des sociétés partenaires qui ont bénéficié de notre accompagnement en phase de recherche. La mission de la SOGUIPAMI a été étendue à l'exercice du droit de transport de l'Etat.

2.1.1 Commercialisation de Minerais

La commercialisation des parts de minerai de l'Etat dans les sociétés minières se fait par cession directe des quantités aux co-actionnaires, moyennant une rémunération.

Pour les années à venir, la SOGUIPAMI souhaite procéder à l'enlèvement direct du minerai et à sa revente aux consommateurs finaux. Pour la mise en œuvre de ce processus, la SOGUIPAMI aura besoin de disposer de suffisamment de ressources financières pour pouvoir ouvrir des lettres de crédits bancaires.

En 2024, la production de bauxite a connu une évolution significative qui a impacté positivement le chiffre d'affaires de la SOGUIPAMI.

Les parts de commercialisation de l'Etat dans la production de bauxite des sociétés minières en 2024 ont rapporté à la SOGUIPAMI **GNF 36 353 344 796**, ventilées comme suit :

No	Sociétés Minières	Montants payés
1	CHALCO GUINEA	6 643 107 400
2	CDM-CHINE	3 878 883 735
3	SMB	22 487 404 511
4	Ashapura	1 631 536 001
5	SPIC	1 712 413 149
6	TOTAUX	36 353 344 796

2.1.2 Droits de suite de la SOGUIPAMI

Dans le cadre de la promotion du patrimoine minier guinéen, la SOGUIPAMI a établi des partenariats avec des sociétés minières en phase de recherche. Dans ces accords la société s'engage à accompagner ces sociétés à ses frais, pendant toute la phase de recherche, moyennant l'octroi de participations minoritaires dans ces sociétés.

A la phase d'exploitation, la SOGUIPAMI renonce à ses parts sociales en contre partie du paiement, durant la vie de la mine, d'une rémunération appelée « droits de suite ».

Ces droits de suite comprennent aussi, les tickets d'entrée sur les permis promotionnels, dont les paiements sont étalés sur plusieurs années.

Pour le paiement des droits de suite, un taux forfaitaire est convenu et appliqué aux quantités de bauxite sèche exportée. En 2024, les sociétés suivantes ont payé des droits de suite pour un montant de **GNF 137 884 513 847**.

No	Sociétés	Montants payés
1	CHALCO	23 031 992 627
2	ASHAPURA	8 210 686 126
3	SMB	92 390 980 337
4	GBT	11 647 930 779
5	WCS	2 602 923 978
6	TOTAUX	137 884 513 847

2.1.3 Droits de transport maritime de l'Etat

En application des dispositions de l'article 137 du Code minier, l'État a le droit de transporter l'équivalent de 50% du minerai produit en Guinée. Cette mission a été confiée à la SOGUIPAMI dans le décret portant statuts de la société.

Pour la mise en œuvre de ce droit, une société de transport maritime a été créée par la SOGUIPAMI et des négociations ont été engagées avec les sociétés minières pour la définition des modalités pratiques d'exercice de ce droit.

2.1.4 Evolution du Marché mondial de la Bauxite

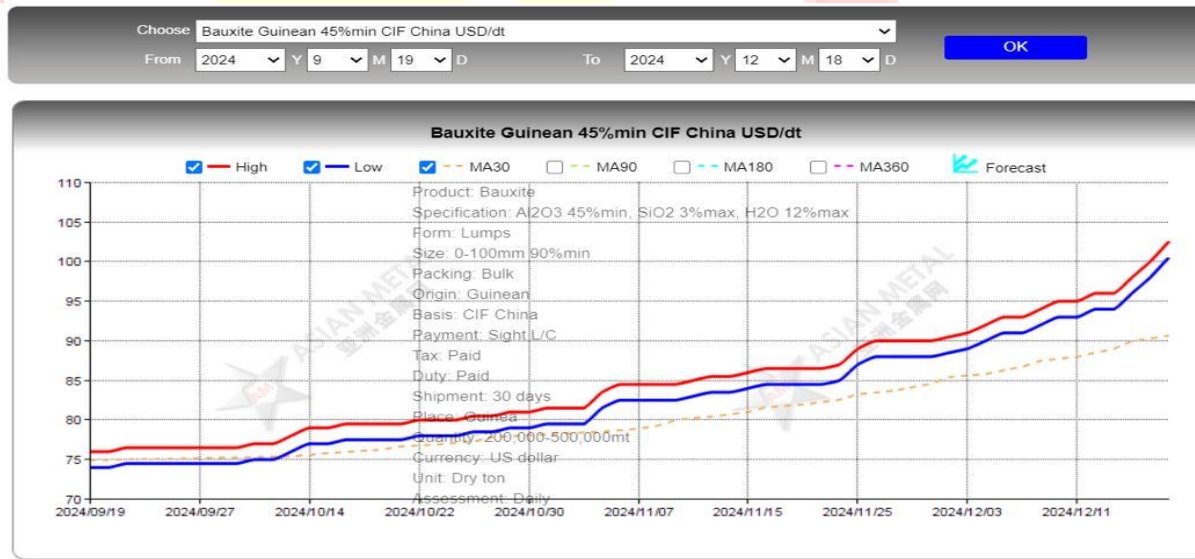
Le marché mondial de la bauxite est segmenté entre l'utilisation qui en est faite (alumine à des fins métallurgiques, ciment, réfractaires, abrasifs et autres applications) et la zone géographique de production (Asie-Pacifique, Amérique du Nord, Europe, Amérique du Sud, Moyen-Orient et Afrique).

La bauxite produite et exportée en 2024 est d'environ **284,41 millions** de tonnes produits principalement en République de Guinée, en Australie, en Chine, au Brésil et en Inde.

Cette production devrait croître de **3,81% par année pour atteindre 342,87 millions de tonnes en 2029**.

Cette croissance est soutenue par l'accélération de l'utilisation de la bauxite dans les industries du ciment et les besoins en aluminium.

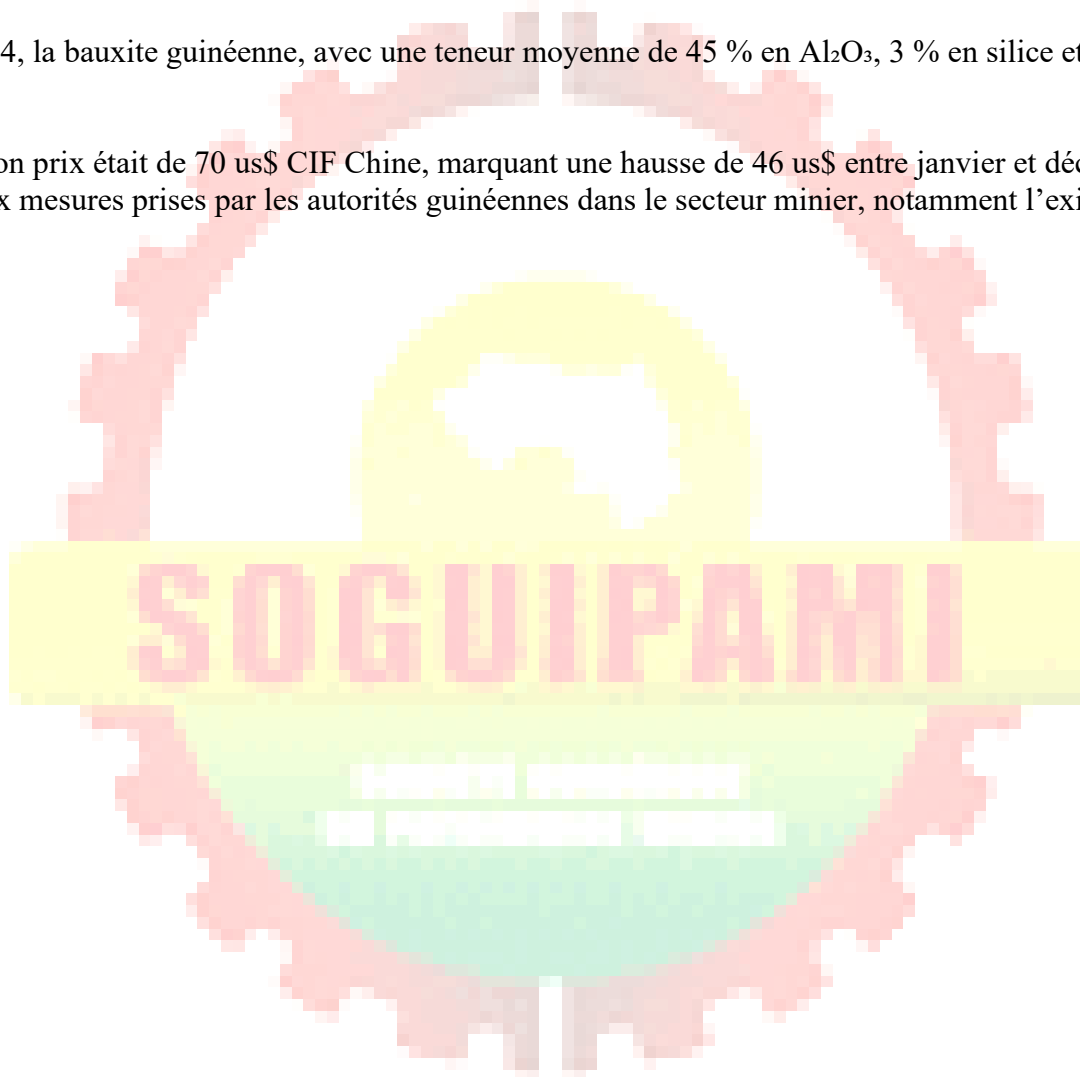
Selon les publications de ASIAN METAL et de Global Aluminium Industry, la Chine a consommé environ 76 millions de tonnes de bauxite importée au premier semestre 2024, en hausse de 14,5 % sur un an, représentant 70 % de sa consommation totale de bauxite.



Date	Latest			Monthly Average			MA30			MA90	MA180	MA360
	Low	High	Mid	Low	High	Mid	Low	High	Mid	Mid	Mid	Mid
Historical Average	82.74	84.74	83.74									
2024-12-18	100.50	102.50	101.50	93.08	95.08	94.08	89.61	91.61	90.61	83.44	78.68	75.16

A fin décembre 2024, la bauxite guinéenne, avec une teneur moyenne de 45 % en Al_2O_3 , 3 % en silice et 12 % en H_2O , se vendait en Chine au prix CIF de 116 us\$.

En début d'année, son prix était de 70 us\$ CIF Chine, marquant une hausse de 46 us\$ entre janvier et décembre 2024. Cette augmentation constante du prix, pourrait être liée aux mesures prises par les autorités guinéennes dans le secteur minier, notamment l'exigence de la transformation locale.



2.3 RECHERCHE MINIERE ET RELATIONS COMMUNAUTAIRES

2.3.1 Recherche Minière

Dans le cadre du développement et de la promotion des ressources minérales de la République de Guinée et dans sa vision de diversifier ses revenus, la SOGUIPAMI sur recommandation de son Conseil d'Administration, a procédé à la recherche minière pour aboutir à l'exploitation de sa première mine.

Des travaux ont été réalisés sur les deux permis d'or de la société dans la Préfecture de Siguiri.

Par ailleurs, certains partenaires aussi ont manifesté le souhait de travailler avec notre société pour le développement de ces deux permis d'or. C'est dans ce cadre qu'une mission s'est rendue sur le terrain avec les représentants de la société CENTAMIN MINING.



Photo 1 : Equipe de la mission.

Cette mission avait pour objectif, d'apprécier les deux permis d'or sur leur potentialité en or et minéraux associés dans le but d'aller en partenariat avec la SOGUIPAMI.

Au cours du séjour, la mission a :

- Visiter les sites d'orpaillage du permis 22270 ;
- Visiter les tranchées réalisées sur le permis 22270 ;
- Visiter le permis 22271.

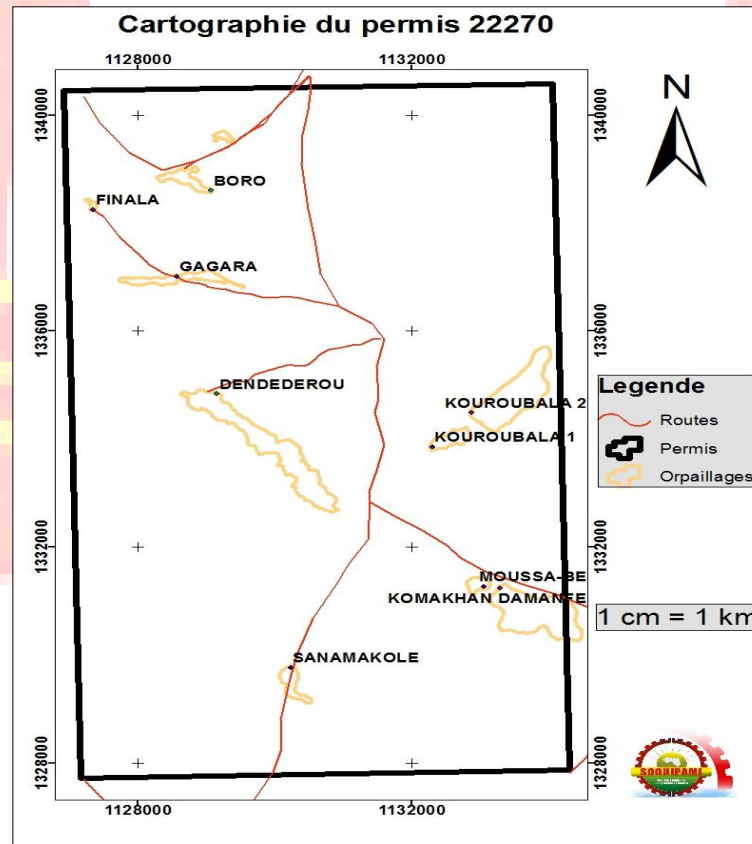


Figure 1 : Carte des sites d'orpaillage visités sur le permis d'or 22270.

Continuant son séjour, la mission s'est rendue sur le permis 22271, après quelques observations de surface, l'équipe a visité un site d'orpaillage par grattage au nord du permis. Sur ce permis, les activités d'orpaillage ne sont pas développées.

Cette visite de terrain a permis au Géologue de CENTAMIN d'avoir une appréciation :

- Du permis d'or 22270 à travers les structures observées dans les tranchées, les puits des sites d'orpaillage et le lavage test réalisé dans ces zones d'orpaillage ;
- De la morphologie du terrain sur les deux permis d'or (22270 et 22271) ;
- De l'accessibilité plus facile sur les deux permis d'or (22270 et 22271).

Après la visite de terrain, l'équipe a tenu une réunion technique sur les observations faites sur les deux permis d'or. Les échanges nous ont permis de déduire ce qui suit :

- Au niveau des sites d'orpaillage sur le permis 22270, l'extraction de l'or par les orpailleurs est faite dans la zone de transition (horizon tacheté) ;
- La source d'alimentation de ces placers alluvionnaires peut être définie sur deux formes :
 - Soit par une source primaire proche ;
 - Soit par une source endogène à travers des veines de quartz.

Durant les différentes phases de développement d'un projet minier, le promoteur développera des secteurs comme : la construction, le transport, la fourniture des biens et services et plusieurs autres services, créent des emplois, renforcent l'expertise nationale et locale. Bref, le projet contribuera au bien-être des populations locales et à l'augmentation des recettes fiscales de l'Etat. Ces avantages indéniables nécessitent un climat de paix, de stabilité et de bonne collaboration avec les communautés riveraines du Projet.

Le Programme de Gestion des Relations Communautaire (PGRC) permettra d'identifier et d'évaluer les points de références du climat social autour du Projet, et de proposer des mesures et d'amélioration des conditions de vie des riverains conformément au Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et d'un plan de relocalisation et de compensation (PRC) contenu dans l'EIES.

L'objectif global du Plan de Gestion des Relations Communautaires (PGRC) est d'évaluer et de gérer les relations sociales avec les communautés riveraines du projet d'exploitation minière suivant les différentes phases de sa réalisation (Pré-construction, Construction, Exploitation et Fermeture).

Au cours de l'année 2024, la SOGUIPAMI a bénéficié de permis de carrière pour la réalisation du projet Simandou.

Pour le renforcement du patrimoine minier de l'Etat, la SOGUIPAMI a demandé au Ministère des Mines et de la géologie :

- L'attribution du permis de bauxite Ex EURASIAN à la SOGUIPAMI ;
- Le transfert du permis promotionnel de Nickel-Cobalt à la société SIMHA Ressources ;
- Le transfert du permis promotionnel de Karita (or) à la société AGEM
- L'octroi de deux permis de recherche d'or à la société AGEM
- L'attribution du permis de bauxite de SANTOU III ;
- Le renouvellement du permis d'exploitation de la carrière de Senguelen
- L'octroi de deux carrières de granite dans le cadre du respect de la Convention de Base Amandée et Consolidée et aux ajustements bipartites qui ont été signés en date du 10 août 2023 entre l'Etat, Simfer S.A. et RTME ; Simfer S.A.
- L'octroi d'autres permis de recherche issus des permis rétrocédés à la SOGUIPAMI.

A ce jour, la SOGUIPAMI attend toujours le renouvellement des permis d'or, situés dans la préfecture de Siguri.

2.4 ACTIVITES FINANCIERES ET RESSOURCES HUMAINES

2.4.1 performances financières.

Au cours de l'exercice 2024, la SOGUIPAMI a réalisé un Chiffre d'affaires de 182 milliards contre 162,6 milliards pour l'exercice 2023.

Cette bonne performance, se concrétise par un résultat net comptable de GNF 64.7 milliards, soit 80% du résultat annuel de l'exercice 2023, qui était de GNF 76 milliards. Cette baisse s'explique par des charges exceptionnelles de 29,7 milliards relatives à la contribution aux Programmes d'Actions Prioritaires et de 34.8 milliards relatives à la sécurisation des zones minières.

La situation globale de la trésorerie est passée de GNF 120 milliards au 31 Décembre 2023 à GNF 85 milliards au 31 décembre 2024, soit une baisse nette de GNF 35 milliards, qui s'explique par les paiements des dividendes de GNF 70 milliards à l'Etat actionnaire, du solde de l'impôt sur les sociétés de 2023 de GNF 20 milliards, du paiement de l'acompte sur IS de 2024 de GNF 8,8 milliards.

L'exécution budgétaire au 31 Décembre 2024, indique un solde positif de GNF 76 milliards contre un solde budgétaire annuel de GNF 31 milliards, soit un dépassement positif de 146% de l'objectif annuel.

Pour l'exercice 2025, l'ambition de la société reste grande et se manifeste par une progression du chiffre d'affaires prévisionnel de 22%, soit GNF 222 milliards et du solde budgétaire de 21%, pour permettre la réalisation d'un plan d'investissement de GNF 71.6 milliards, dont GNF 45 milliards sur les Programmes d'Actions Prioritaires ; GNF 13 milliards pour les projets de développement miniers et GNF 12.9 milliards pour des investissements techniques avec la rénovation du siège.

L'objectif en 2025 est de permettre à la SOGUIPAMI de développer sa première mine de bauxite sur le site des permis ex-Eurasian.

Avec une proposition de dividendes de GNF 75.000.000.000, la SOGUIPAMI aura une contribution financière directe de GNF 103 714 185 183 contre GNF 103 050 328 909 en 2023, soit une légère progression..

2.4.1.1 Bilan financier résumé au 31 décembre 2024

ACTIF	31-décembre-24	31-décembre-23	31-décembre-22	Variations Décembre 2024 à Décembre 2023
Frais de recherches et développements miniers	41 003 989 243	28 432 232 087	14 474 517 466	12 571 757 156
Immobilisations incorporelles brutes	96 000 000	96 000 000	96 000 000	0
Amortissements des immobilisations incorporelles	-96 000 000	-95 999 997	-95 999 999	-3
Immobilisations corporelles brutes	15 370 765 479	14 239 261 601	11 035 648 579	1 131 503 878
Amortissements des immobilisations corporelles	-7 867 382 759	-7 120 166 206	-6 206 167 404	-747 216 553
Titres de participations	28 000 000	28 000 000	28 000 000	0
Autres immobilisations financières	2 570 000	2 570 000	2 570 000	0
Total des Immobilisations	48 537 941 963	35 581 897 485	19 334 568 642	12 956 044 478
Créances et autres débiteurs divers	25 430 618 951	2 584 470 436	2 617 715 759	22 846 148 515
Banques	85 352 328 593	119 777 284 252	120 009 978 677	-34 424 955 659
Caisses	208 832	208 832	208 832	0
Total Actif circulant et Disponibilités	110 783 156 376	122 361 963 520	122 627 903 268	-11 578 807 144
TOTAL ACTIF	159 321 098 339	157 943 861 005	141 962 471 910	1 377 237 334

PASSIF	31-décembre-24	31-décembre-23	31-décembre-22	Variations Décembre 2024 à Décembre 2023
Capital par dotation initial	10 000 000 000	10 000 000 000	5 000 000 000	0
Réserves légales et facultatives	35 404 933 283	30 404 933 283	15 404 933 283	5 000 000 000
Report à nouveau	20 273 200 149	19 198 222 718	9 137 911 402	1 074 977 431
Résultat net	64 688 522 525	76 074 977 431	80 548 067 564	-11 386 454 906
Total Capitaux propres	130 366 655 957	135 678 133 432	110 090 912 249	-5 311 477 475
Dettes Fournisseurs	206 820 584	385 799 602	582 137 100	-178 979 018
Dettes Fiscales	20 608 685 279	21 631 115 431	31 076 975 421	-1 022 430 152
Dettes Sociales	83 872 000	123 812 540	201 887 540	-39 940 540
Autres créiteurs divers	8 055 064 519	125 000 000	10 559 600	7 930 064 519
TOTAL PASSIF	159 321 098 339	157 943 861 005	141 962 471 910	1 377 237 334



2.4.1.2 Résultat d'exploitation au 31 décembre 2024

31-décembre-24	31-décembre-24	31-décembre-23	31-décembre-22	Variations Décembre 2024 à Décembre 2023
Revenus droit de commercialisation bauxite	36 353 344 796	33 989 812 655	35 853 583 755	2 363 532 141
Droit d'acquisitions	6 866 838 960			
Droit de Suite	137 884 513 847	123 710 749 313	100 366 522 277	14 173 764 534
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	181 104 697 603	157 700 561 968	136 220 106 032	16 537 296 675
Achats de matières et fournitures consommées	1 058 948 313	1 148 678 024	891 749 853	(89 729 711)
Transports et déplacements	0	20 234 000	821 122 574	(20 234 000)
Frais de développement et Promotion minière	3 430 313 702	2 853 963 354	2 857 850 305	576 350 348
Frais de sécurisation des zones minières	34 839 114 003	34 941 913 649	0	(102 799 646)
Frais cession transfert de permis	4 130 341 301	0	0	4 130 341 301
Contribution au programme d'actions prioritaires	29 650 054 640	0	0	29 650 054 640
Actions communautaires	467 050 000	352 862 000	645 000 000	114 188 000
Autres Services extérieurs	5 544 012 696	5 902 204 417	5 470 921 868	(358 191 721)
Impôts et taxes	344 459 841	393 705 774	245 125 427	(49 245 933)
Autres charges diverses	1 449 151 800	1 044 328 260	1 810 160 131	404 823 540
Charges du personnel	6 386 187 224	6 061 479 554	5 382 219 737	324 707 670
Dotations aux amortissements et provisions	747 216 556	932 297 404	788 036 211	(185 080 848)
RESULTAT SUR ACTIVITES ORDINAIRES	93 057 847 527	104 048 895 532	117 307 919 926	(17 857 886 965)
Revenus des titres de participation		4 912 394 081	301 044 450	(4 912 394 081)
Autres produits divers	458 127 100	125 000 000	283 338 824	
Produits financiers	1 444 693 688	526 364 479	349 581 516	918 329 209
Pertes financières	(2 548 493 590)	(934 115 261)	(3 173 216 768)	(1 614 378 329)
RESULTAT FINANCIERS	(645 672 802)	4 629 643 299	(2 239 251 978)	(2 379 686 543)
Produits HAO			0	0
Charges HAO				0
RESULTAT BRUT AVANT IMPOT	92 412 174 725	108 678 538 831	115 068 667 948	(20 237 573 508)
Impôts sur sociétés 30%	(27 723 652 200)	(32 603 561 400)	(34 520 600 384)	4 879 909 200
RESULTAT NET	64 688 522 525	76 074 977 431	80 548 067 564	(15 357 664 308)

2.4.1.3 Notes explicatives sur les comptes de bilan et résultat au 31 décembre 2024

IMMOBILISATIONS

1.1 - Immobilisations incorporelles	Solde au 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Frais internes recherche et dév. minier	979 642 845	1 083 561 152		2 063 203 997
Développement des Projets Miniers	1 400 000 000	2 901 907 135		4 301 907 135
Rénovation du Siège Sociale SOGUIPA		1 383 055 752		1 383 055 752
PROJET OR	11 914 537 380	6 701 427 787		18 615 965 167
Projet METAUX PRECIEUX	3 542 017 701			3 542 017 701
LOLA métaux de base	1 920 184 645	851 542 834	2 771 727 479	0
Projet BAUXITIQUES	3 344 911 428			3 344 911 428
projet Manganèse	446 600 000			446 600 000
Projet de carrière de Senguelen	2 088 532 955	1 321 989 975		3 410 522 930
Projet Diamant	928 305 133			928 305 133
Projet bauxitique en promotion	425 000 000	650 000 000		1 075 000 000
ACQUISITION TERRAIN ET ETUDES SC SOG	472 500 000			472 500 000
Projet construction résidence Loila	970 000 000	450 000 000		1 420 000 000
Brevets, licences, logiciels	96 000 000			96 000 000
Total Immobilisations incorporelles	28 528 232 087	15 343 484 635	2 771 727 479	41 099 989 243
1.2 Immobilisations corporelles et financières	Solde au 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Terrains à bâtir/camp minier LOILA	1 642 590 000			1 642 590 000
Installations générales	370 360 630			370 360 630
Autres	45 482 000			45 482 000
Matériels	4 625 895 512	779 513 137		5 405 408 649
Matériels de transport	5 302 304 878	351 990 741		5 654 295 619
Titres de participation	28 000 000			28 000 000
Autres immobilisations financières	2 570 000			2 570 000
Immobilisations en cours	2 252 628 581			2 252 628 581
Total	14 269 831 601	1 131 503 878	0	15 401 335 479
TOTAL MONTANT BRUT	42 798 063 688	16 474 988 513	2 771 727 479	56 501 324 722

Amortissements	Solde au 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Brevets, licences, logiciels	95 999 997	3		96 000 000
Installations et agencements	134 684 472	-10 586 788		124 097 684
Matériels	3 256 115 137	170 971 605		3 427 086 742
Matériels de transport	3 729 366 597	586 831 736		4 316 198 333
Total	7 216 166 203	747 216 556	0	7 963 382 759
TOTAL GENERAL NET	35 581 897 485	15 727 771 957	2 771 727 479	48 537 941 963

ACTIF CIRCULANT ET DISPONIBILITES

Actif circulant et Disponibilités	31/12/2023	Variations nettes	31/12/2024
Autres débiteurs divers	2 584 470 436	22 846 148 515	25 430 618 951
Banques	119 777 284 252	-34 424 955 659	85 352 328 593
Caisses	208 832	0	208 832
Total de l'Actif circulant et Disponibilités	122 361 963 520	-11 578 807 144	110 783 156 376

CAPITAUX PROPRES

Avant affectation du résultat 2024	Montants en GNF			Soldes clôture 31/12/2024
	Soldes ouverture 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	
Dotation initiale en capital	10 000 000 000			10 000 000 000
Dotations complémentaires	0	816 927 284		816 927 284
Reserve légale	1 000 000 000	1 000 000 000		2 000 000 000
Réserves facultatives	29 404 933 283	3 183 072 716		32 588 005 999
Report à Nouveau	19 198 222 718	1 074 977 431		20 273 200 149
Bénéfice de l'exercice de 2023	76 074 977 431		76 074 977 431	0
Bénéfice de l'exercice de 2024	0	64 688 522 525		64 688 522 525
Total Capitaux propres	135 678 133 432	70 763 499 956	76 074 977 431	130 366 655 957

DETTES ET CREDITEURS DIVERS

4 Dettes et Crédeurs divers	31/12/2023	Variations nettes	31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation	385 799 602	178 979 018	206 820 584
Dettes fiscales	21 631 115 431	1 022 430 152	20 608 685 279
Dettes Sociales	123 812 540	39 940 540	83 872 000
Autres dettes	125 000 000		8 055 064 519
Total Dettes et Crédeurs divers	22 265 727 573	1 241 349 710	28 954 442 382

COMPTE DE RESULTAT OPERATIONNEL	31/12/2024	31/12/2023	Variations	
			Absolue	%
Revenus de commercialisation	36 353 344 796	33 989 812 655	2 363 532 141	7%
Droits de suite	137 884 513 847	128 623 143 394	9 261 370 453	7%
Revenu Droit d'acquisition	6 866 838 960		6 866 838 960	
Autres produits accessoires	458 127 100	125 000 000	333 127 100	267%
TOTAL PRODUITS	181 562 824 703	162 737 956 049	18 824 868 654	12%
Matières et fournitures consommées	1 058 948 313	1 148 678 024	-89 729 711	-8%
Transports consommés	0	20 234 000	-20 234 000	-100%
Services Extérieurs	78 060 886 342	44 050 943 420	34 009 942 922	77%
Impôts et Taxes	344 459 841	393 705 774	-49 245 933	-13%
Frais divers de gestion	1 449 151 800	1 044 328 260	404 823 540	39%
VALEUR AJOUTEE	100 649 378 407	116 080 066 571	-15 430 688 164	-13%
Charges de personnel	6 386 187 224	6 061 479 554	324 707 670	5%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	94 263 191 183	110 018 587 017	-15 755 395 834	-14%
Dotations aux amortissements et aux provisions	747 216 556	932 297 404	-185 080 848	-20%
RESULTAT D'EXPLOITATION	93 515 974 627	109 086 289 613	-15 570 314 986	-14%
Produits financiers	1 444 693 688	526 364 479	918 329 209	174%
Charges financières	2 548 493 590	934 115 261	1 614 378 329	173%
RESULTAT FINANCIER	-1 103 799 902	-407 750 782	-696 049 120	171%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	92 412 174 725	108 678 538 831	-16 266 364 106	-15%
Impôt sur le résultat	27 723 652 200	32 603 561 400	-4 879 909 200	-15%
RESULTAT NET	64 688 522 525	76 074 977 431	-11 386 454 906	-15%

Au 31 Décembre 2024	Droits Commercialisation		Droits de suite		Droits d'acquisition		Total Chiffre d'affaires	
CLIENTS	Montant USD	Montant GNF	Montant USD	Montant GNF	Montant USD	Montant GNF	Montant USD	Montant GNF
CHALCO	778 515,13	6 643 107 400	2 699 595	23 031 992 627			3 478 109,89	29 675 100 027
ASHAPURA	213 437,00	1 631 536 001	962 723	8 210 686 126			1 176 160,10	9 842 222 127
CDM-CHINE	454 666,51	3 878 883 735					454 666,51	3 878 883 735
SMB	2 636 786,14	22 487 404 511					2 636 786,14	22 487 404 511
SPIC	200 259,56	1 712 413 149					200 259,56	1 712 413 149
SMB(HOUDA-SANTOU)			10 805 277	92 390 980 337			10 805 276,53	92 390 980 337
GBT			1 367 001	11 647 930 779			1 367 000,83	11 647 930 779
Wining CS			303 447	2 602 923 978			303 447,28	2 602 923 978
SIMHA					800 000,00	6 866 838 960	800 000,00	6 866 838 960
TOTAL	4 283 664,34	36 353 344 796,00	16 138 042,50	137 884 513 847,00	800 000,00	6 866 838 960,00	21 221 706,84	181 104 697 603

Montants en GNF		
Chiffres d'affaires	31/12/2024	31/12/2023
SMB	114 878 384 848	108 090 208 478
CHALCO	29 675 100 027	26 871 144 711
CDM-CHINE	3 878 883 735	3 593 270 846
SIMHA	6 866 838 960	0
GBT	11 647 930 779	9 371 189 567
ASHAPURA	9 842 222 127	13 553 425 054
SPIC	1 712 413 149	838 940 027
WCS	2 602 923 978	294 777 366
Total Chiffres d'affaires	181 104 697 603	162 612 956 049
Autres produits	458 127 100	125 000 000
TOTAL DES PRODUITS	181 562 824 703	162 737 956 049

Montants en GNF		
Matières et fournitures consommées	31/12/2024	31/12/2023
Electricité	142 032 230	160 404 829
Achat de carburant	715 500 000	671 100 000
Achats fournitures bureau non stockables	88 242 245	52 934 336
Achat petits matériels & outillages	3 141 436	800 000
Achat travaux matériels & équipements	110 032 402	263 438 859
Total Matières et fournitures consommées	1 058 948 313	1 148 678 024

Montants en GNF		
Transports consommés	31/12/2024	31/12/2023
Voyages & déplacements à l'Extérieur	0	20 234 000
Voyages & déplacements en Guinée	0	0
Total Transports consommés	0	20 234 000

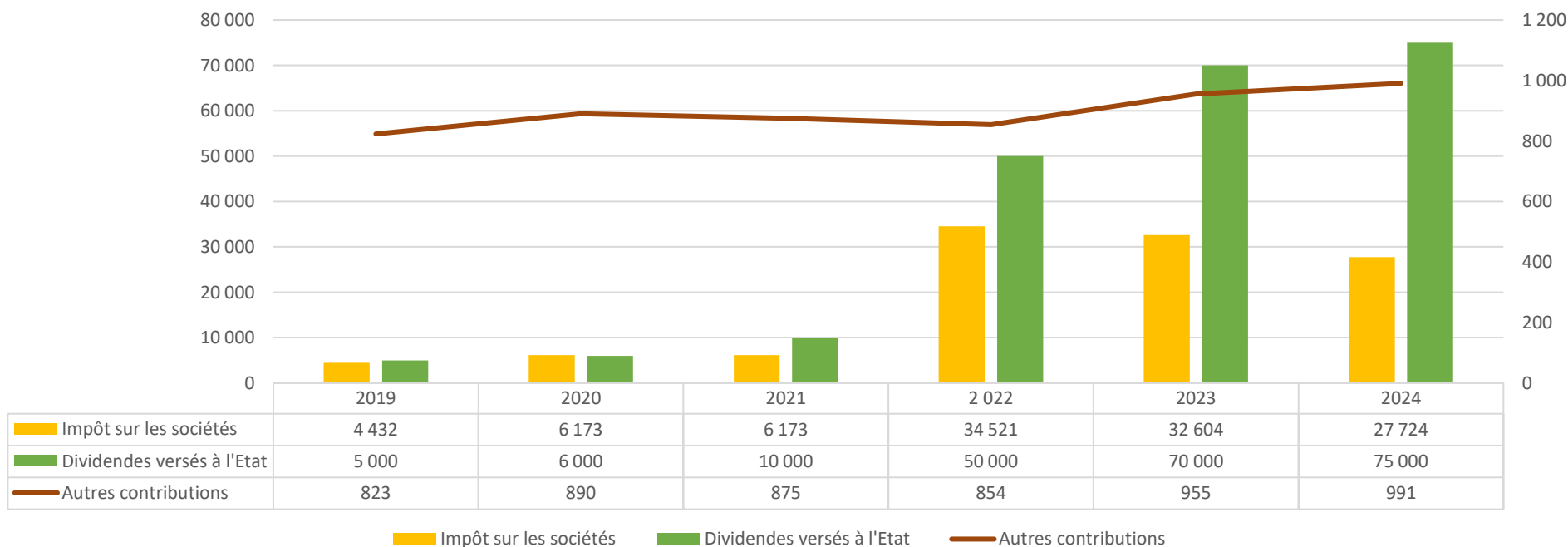
Montants en GNF		
Services extérieurs	31/12/2024	31/12/2023
Entretien et réparations des biens	76 180 002	0
Entretien et repar biens mobiliers	178 602 800	148 752 000
Assurances matériel dev transport	35 663 671	32 886 494
Documentation Générale et technique	11 225 000	47 374 000
Autres charges de publicité et rela	294 512 104	303 282 420
Frais de télécommunications	296 400 000	327 660 338
Autres frais bancaires	2 108 939 492	745 148 707
Honoraires	392 788 906	535 602 004
Revue et Certification des Comptes	200 000 000	200 000 000
Rémunération des autres prestataire	166 940 000	203 526 000
Frais formation Personnel en Guinée et à l'étranger	239 000 000	914 261 088
Frais Formation Pers Etran /seminaires	492 284 549	0
Réceptions	128 825 000	171 547 500
Missions en Guinée	191 800 000	480 086 000
Missions à l'Extérieur	730 851 172	1 792 077 866
Promotion minière	2 978 465 782	2 479 439 410
Frais cession et transfert de permis	4 130 341 301	0
Action Communautaire	467 050 000	352 862 000
Sécurisation des zones minières	34 839 114 003	34 941 913 649
Contribution au programme d'actions prioritaires	29 650 054 640	0
Autres charges promotion des projet	451 847 920	374 523 944
Total Services Extérieurs	78 060 886 342	44 050 943 420

Montants en GNF		
Impôts et taxes	31/12/2024	31/12/2023
Taxes sur appointements et salaires	330 459 841	378 185 774
Autres droits	14 000 000	15 520 000
Total Impôts et taxes	344 459 841	393 705 774

Montants en GNF		
Frais divers de gestion	31/12/2024	31/12/2023
Jeton de présence	70 000 000	140 000 000
Indemnités des Administrateurs	879 237 573	624 997 060
Frais d'organisation Conseil Adm	10 000 000	10 000 000
Charges diverses	489 914 227	269 331 200
Total Frais de gestion	1 449 151 800	1 044 328 260
Montants en GNF		
Frais de personnel	31/12/2024	31/12/2023
Rémunérations personnel national	3 370 882 991	2 988 790 674
Rémunérations des Directeurs	901 968 000	833 024 000
Congés payés	0	128 166 667
Indemnités de logement	72 000 000	72 000 000
Indemnités de représentation	42 000 000	42 000 000
Indemnités de scolarité	30 000 000	30 000 000
Autres indemnités et avantages pers	1 055 989 515	1 077 898 528
Autres indemnités et avantages	512 601 000	450 655 000
CNSS	145 800 000	136 800 000
Frais médicaux	254 945 718	302 144 685
Total Frais du personnel	6 386 187 224	6 061 479 554

3. CONTRIBUTION EN IMPOTS ET TAXES	Montants 2019	Montants 2020	Montants 2021	Montants 2022	Montants 2023	Montants 2024
Impôt sur les sociétés	4 431 816 000	6 173 068 593	6 173 068 593	34 520 600 384	32 603 561 400	27 723 652 200
Dividendes versés à l'Etat	5 000 000 000	6 000 000 000	10 000 000 000	50 000 000 000	70 000 000 000	75 000 000 000
TVA sur fournisseurs	16 942 120	24 187 500	24 187 500	22 954 500	34 244 549	42 414 851
Retenues sur salaires et versements forfaitaires	237 636 450	360 070 756	483 010 174	245 125 427	378 185 774	330 459 841
Retenues sur prestataires étrangers	263 199 652	344 701 350	344 701 350	407 896 220	383 422 520	428 353 402
Autres contributions	305 667 710	161 370 217	23 061 393	178 116 341	159 635 195	189 304 889
Total estimé	10 255 261 932	13 063 398 416	17 048 029 010	85 374 692 872	103 559 049 438	103 714 185 183

CONTRIBUTIONS EN IMPOTS ET TAXES 2019-2024



2.4.1.4 Etat d'exécution budgétaire au 31 décembre 2024

31-décembre-24	Budget Annuel 2024	Réalisations au 31/12/2024	Variations Budget vs Réalisations au 31/12/2024	
Revenus droit de commercialisation bauxite	120 400 000 000	137 884 513 847	-	17 484 513 847
Droit de Suite	33 500 000 000	36 353 344 796	-	2 853 344 796
Revenus droit d'acquisition miniers	6 000 000 000	6 866 838 960	-	866 838 960
Produits financiers	250 000 000	444 693 688	-	194 693 688
Autres produits	500 000 000	458 127 100		41 872 900
TOTAL DES REVENUS	160 650 000 000	182 007 518 391	-	21 357 518 391
Frais de recherches et développements miniers	16 350 000 000	9 531 071 343		6 818 928 657
Développement des Projets Miniers	6 000 000 000	3 985 468 287		2 014 531 713
Total Equipements et mobiliers de bureau et construction	11 600 000 000	2 958 448 883		8 641 551 117
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	33 950 000 000	16 474 988 513		17 475 011 487
Formations	850 000 000	731 284 549		118 715 451
Participation à la promotion des projets	850 000 000	580 672 920		269 327 080
Organes d'administration et de contrôle	3 600 000 000	2 573 806 573		1 026 193 427
Matières et fournitures	1 500 000 000	1 058 948 313		441 051 687
Voyages et déplacements	2 030 000 000	922 651 172		1 107 348 828
Services extérieurs A	1 000 000 000	892 583 577		107 416 423
Services extérieurs B	3 500 000 000	2 668 308 401		831 691 599
Promotion minière	3 000 000 000	2 978 465 782		21 534 218
Actions communautaires	500 000 000	467 050 000		32 950 000
Frais de cession/transfert de permis	6 000 000 000	5 678 834 891		321 165 109
Sécurisation des zone minières	35 000 000 000	34 839 114 003		160 885 997
Contribution au programme d'actions prioritaires	30 000 000 000	29 650 054 640		349 945 360
Impôts et taxes	1 500 000 000	980 174 068		519 825 932
Charges du personnel	5 300 000 000	4 825 818 224		474 181 776
Amortissements de l'exercice	1 100 000 000	747 216 553		352 783 447
TOTAL FONCTIONNEMENT	95 730 000 000	89 594 983 666		6 135 016 334
TOTAL DEPENSES	129 680 000 000	106 069 972 179		23 610 027 821
EXCEDENT REVENUS SUR DEPENSES	30 970 000 000	75 937 546 212		(44 967 546 212)

2.4.2 Ressources Humaines

Les membres du personnel de la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI) sont des agents publics, régit par un statut particulier. Le Directeur Général recrute et nomme à tous les emplois de la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI).

Le cadre des grandes orientations de la politique de gestion du personnel est défini par la Direction Générale et ce conformément aux dispositions des Statuts du personnel. Les membres du personnel sont classés en catégories, grades, classes et échelons et évolue à l'intérieur de **trois (3) filières** correspondant aux emplois et fonctions spécifiques de la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI).

Au 31 décembre 2024, l'effectif total du personnel de la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI) est de vingt-huit (28) cadres et agents dont onze (9) femmes et vingt (19) hommes. Ce personnel est reparti en : 5 Directeurs (dont 2 femmes), 1 Contrôleur Interne, 8 Chefs de Service, 1 chargé d'études, 8 Agents d'encadrement, 3 Agents d'exécution et 2 Agents de service.

Parmi les 28 travailleurs de la SOGUIPAMI, nous avons deux (2) cadres du ministère des Mines et de la Géologie en détachement auprès de la société

Tous les cadres et agents de la SOGUIPAMI hormis les fonctionnaires détachés, sont immatriculés à la CNSS. Les cotisations sont payées chaque mois.

Dans le cadre de la couverture médicale du personnel, les employés et les membres de leurs familles, bénéficient d'une couverture médicale avec une prise en charge par la SOGUIPAMI de 80 % des frais médicaux et pharmaceutiques, depuis le 1^{er} mars 2024.

Au titre de la formation, plusieurs cadres ont bénéficié de formation en Guinée et à l'étranger au cours de l'année 2024.

Pour le renforcement du niveau de son personnel, la Direction générale de la SOGUIPAMI a autorisé la prise en charge par la société, des frais de formations diplômantes en Master pour les employés titulaires de la licence dans les domaines du Management des entreprises, de la Gestion des Ressources Humaines, de la gestion de l'Environnement et le développement durable, de l'Audit, contrôle et comptabilité approfondie et dans le management des Affaires Internationales.

III. PERSPECTIVES

Au cours de l'année 2025, la SOGUIPAMI envisage de maximiser les retombées économiques pour l'Etat Guinéen à travers les priorités suivantes :

- Le renforcement de la gestion du portefeuille minier de l'Etat ;
- La mise en œuvre effective du droit de transport maritime de l'Etat;
- L'acquisition d'un permis de bauxite et le développement de la première mine totalement détenue par une entité publique.

3.1 Modernisation de la Gestion du Portefeuille

Pour la modernisation de la gestion de portefeuille, les actions suivantes sont envisagées :

- 1. Mise en place des outils d'analyse efficace des comptes des sociétés pouvant permettre une meilleure orientation des administrateurs qui siègent dans les Conseils d'administration des sociétés minières et aussi de pouvoir maximiser les profits de l'Etat en termes de dividendes.
- 2. S'assurer de la tenue régulière et conforme des réunions des organes de gouvernance dans les délais requis conformément aux dispositions légales.
- 3. Développement et structuration de nouveaux Partenariats en identifiant des partenaires techniques et financiers ;
- 4. Impulsion de toutes les actions de promotion dans le but de trouver des partenaires techniques et financiers pour développer nos permis.
- 5. Mise en évidence d'actions de communication institutionnelle pour une meilleure visibilité de la SOGUIPAMI.
- 6. Renforcement de l'outil informatique de la SOGUIPAMI pour améliorer l'efficacité opérationnelle et la transparence.

3.2 Commercialisation effective des parts de minerai de l'Etat dans toutes sociétés.

En 2025, la SOGUIPAMI souhaite mettre en place tous les outils techniques et les moyens financiers pour l'enlèvement et la revente du minerai sans recourir à des droits de compensation avec les co-actionnaires. Pour cela, il faut que le Ministère de l'Economie et des Finances nous autorise à ouvrir un compte dans les banques commerciales pour pouvoir faire les opérations de commerce internationales.

Par ailleurs la SOGUIPAMI a engagé des discussions avec les sociétés minières pour le droit de transport maritime.

Pour un départ, il sera procédé à une compensation de ces droits en attendant l'opérationnalisation de la société de transport maritime.

3.3 Activités minières et relations communautaires.

La poursuite des activités de recherche minière sur les permis d'or, de diamant et de bauxite, devrait permettre à la SOGUIPAMI de pouvoir ouvrir dans les 2 années à venir, sa première mine.

Pour atteindre cet objectif, il faudra que le Ministère des Mines et de la Géologie renouvelle nos permis d'or sur lesquels nous avons beaucoup investis et qui sont promoteurs.

Par ailleurs, l'obtention de permis de bauxite accélérera le passage de la SOGUIPAMI à l'exploitation. Une fois le permis de bauxite obtenu, d'importants travaux seront réalisés dont :

- Une Campagne de Forage sur le Plateau bauxitique de démarrage,
- La réalisation de forages d'essais sur le plateau de démarrage (Bowal 19) en se concentrant sur les zones d'infrastructure d'évacuation ;
- La Réalisation des forages de définition de la ressource des premières étapes minières dans Bowal 19 sur une grille de 75 x 75 m suivie d'une définition de contrôle de teneur sur une grille de 25 x 25 m ;
- Mise à jour du modèle géologique après que l'étape suivante du travail de définition géologique sera terminée ;
- La Réactualisation de l'étude de faisabilité et d'impact environnemental et social.

Par ailleurs, la SOGUIPAMI envisage :

- La Visite des projets miniers en construction WCS, SIMFER et TBEA ;
- L'établissement d'une collaboration avec la SMM pour la gestion des relations communautaires qui ont un grave impact sur la société.

3.4 Activités financières et Ressources humaines

La SOGUIPAMI mettra en place une politique efficace de gestion de la trésorerie en devises tout en modernisant son outil de gestion comptable.

Dans le cadre du renforcement des ressources humaines de la SOGUIPAMI, il est envisagé le recrutement de nouveaux agents qualifiés pour soutenir les objectifs stratégiques et la poursuite des actions de formation en Guinée et à l'étranger.

La SOGUIPAMI remercie le chef de l'Etat, le Général Mamady DOUMBOUYA pour le soutien indéfectible dont elle bénéficie et qui ont permis la réalisation de son plan d'action 2024.

Le Directeur Général